Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" 25, rue d'Angleterre, 25 LILLE

BUREAU D'ANNONCES 4, rue des Sept-Agneaux, 1, Grand'Place

CONDITIONS		ANNONCES	
Par la Poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0.40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0.75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1.50
Départem. non limitrophes et Etrang. port en sus		Chronique locale	— 4.00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 17 juin.

Minimum, nuit, abrité	9.2
Minimum, nuit, découvert	7.2
Surface du sol, 8 h. du matin	11.7
A 1 mètre de profondeur	12.0
De l'air à l'ombre	14.0
Maximum, jour, à l'ombre	19.5
Maximum, jour, au soleil	20.7

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0.08.
Etat du ciel : Très-nuageux.
Direction du vent : N.-O.

Baromètre. — Le 16 juin (8 heures matin) la pression était de 771 m/m, le 18 juin (8 heures du matin) la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LE MOUILLAGE ET LE SUCRAGE DES VINS

M. Aldy. — L'article 7 de la loi du 27 janvier 1903, oblige toute personne qui veut employer du sucre en vinification à en faire la déclaration trois jours à l'avance, mais lors du vote de cette loi la taxe de 40 francs n'existait plus.

A quel moment devra-t-elle être perçue pour tout qui n'aurait pas fait la déclaration ci-dessus. C'est ce qui faut préciser si l'on ne veut pas que la loi soit inutile.

C'est pourquoi je propose à l'article que nous venons de voter l'addition suivante :

« La même taxe sera due par quiconque n'aurait pas fait la déclaration de sucres aura reçu une quantité de sucre égale ou supérieure de 15 kilos et ne pouvant dans le délai d'un mois, à partir de la réception, fournir de justificatifs valables. »

Le chiffre de 15 kilos n'est pas absolu, il pourra être modifié d'après les explications qui seront données.

M. Pichon. — Ce que M. Aldy nous propose c'est d'établir un nouveau corps de contrôleurs dans toutes les communes de France.

Pour prévenir des fraudes dans quatre départements du Midi, on va soumettre à l'exécrable vin les ménages et tous les estomacs de tous les Français, même ceux qui n'ont jamais fait, ni bu du vin.

M. Ajam parle dans le même sens.

M. Chéneau. — L'amendement de M. Aldy est absolument impraticable. La Régie possède-t-elle le moyen d'établir que les sucres non déclarés ont été employés à la vinification.

M. Caillaux. — La Commission demande le rejet de l'amendement.

L'amendement est repoussé.

M. Pasquet présente l'addition suivante :

« La perceptio de la taxe complémentaire de 11 fr. pour 100 kilos de sucre raffiné sera l'objet d'un compte spécial affecté à la grande confédération des sucres indigènes et l'affinerie de betterave. »

Sur explications du ministre, l'amendement est repoussé.

Un amendement de M. Germain Porter propose que la chapitalisation puisse être autorisée par arrêté préfectoral dans les départements où le Conseil général aurait pris une décision en ce sens, en raison de circonstances spéciales de température ou de la nature des cépages.

M. Chauveau. — Les Conseils généraux n'ont pas qualité pour trancher en bloc de semblables questions. C'est l'affaire de chaque vigneron en particulier de savoir si il récolte à pectée de chaptalisation.

M. Caillaux. — Vous remettez au ministre un pouvoir arbitraire des plus difficiles à exercer.

D'autre part, ne voit-on pas qu'en autorisant pour certains départements la chaptalisation on risquerait de jeter le discrédit sur leurs vins.

L'amendement n'est pas pris en considération.

On passe à l'article 9 disant : « Toute fabrication du sucre ou de vin de marc est interdite.

Le paragraphe 2, de l'article 7 de la loi du 28 janvier 1903 est abrogé.

M. Sarrut demande la suppression de cet article.

M. Sazeneuve explique qu'il y a sur cet article un grand nombre d'amendements. Il demande pour la clarté de la discussion, qu'elle ne soit pas interrompue. Il insiste pour le renvoi à mardi. Séance mardi matin.

Le président fait connaître que M. Aldy demande à interpeller sur les mesures indicatives que le gouvernement compte prendre à l'égard des viticulteurs du Midi.

La fixation de la discussion est renvoyée à mardi.

Séance levée à 4 h. 30.

Les Jardins ouvriers
DE TOURCOING
État actuel - Projets d'avenir

ÉTAT ACTUEL

Tous ses efforts ont été couronnés de succès et l'œuvre s'est développée rapidement. Aujourd'hui, elle est administrée par un comité qui comprend une vingtaine de membres. Le bureau est composé comme suit : M. l'abbé Maresceaux, président ; MM. Delsauge et Homain Flipo, vice-présidents ; MM. Françbie et Georges Niberghien, secrétaires, et M. Maurice Caullier, trésorier.

Ils ont formé une association déclarée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901.

Un règlement précis a été élaboré ; nous citons quelques passages intéressants :

Des parcelles de terre de 300 mètres carrés environ sont données gratuitement à tous les ouvriers sans distinction d'opinion. Les jardins sont donnés aux familles ouvrières qui sont composées de 4 enfants au moins et qui ont adressé une demande écrite au secrétaire. Le repos du dimanche et des fêtes d'obligation étant nécessaire aux devoirs religieux, à la santé et à la vie de famille, on s'abstiendra ces jours-là de tout travail.

Dans le cas où le terrain serait vendu, le jardin devra être abandonné aussitôt. L'œuvre offrira d'indemniser le locataire si le terrain lui est enlevé de mars à octobre.

Cette indemnité ne dépassera jamais 15 frs et ne pourra pas être exigée.

La Cité centrale a divisé la ville en neuf sections, qui elles-mêmes sont administrées par un comité particulier.

1re Section : Brun-Pain, Clinquet, Fin-de-la-Guerre, 102 jardins.
2e Section : Centre (Notre-Dame).
3e Section : Printemps, Cymbale, N.-D. de Lourdes, Pont-de-Neuville, 20 jardins.
4 Section : Trois-Baudets, Marlière.
5e Section : Chêne-Houplins, Croix-Rouge, 10 jardins.
6e Section : Tilleul, l'Espine, la Potente, Centre (St-Christophe) 25 jardins.
7e Section : St-Louis, Heut-Vinage, 18 jardins.
8e Section : Carliers, Halot, Epinette, Sacré-Cœur, 25 jardins.
9e Section : Les Francs (St-François), 6 jardins. — A total : 212 jardins.

INITIATIVES NOUVELLES

En même temps qu'il augmentait considérablement le nombre des jardins, le Comité s'efforçait de développer la culture. Des conférences horticoles ont été faites par des jardiniers, à plusieurs reprises déjà, dans différents quartiers. Un concours sera organisé entre tous les jardiniers ; et pour cela, deux fois dans l'année, les jardins seront visités et examinés soigneusement par des horticulteurs professionnels. Nous espérons ainsi arriver à améliorer rapidement les terrains et à leur faire donner leur maximum de rendement.

Pendant que le Comité agissait de son côté, les jardiniers, eux aussi, manifestaient leur initiative par la fondation de petites sociétés mutualistes, dont deux existent déjà sur la paroisse Sainte-Anne.

Nous faisons des vœux pour qu'elles se développent et qu'elles s'orientent nettement dans le sens de la mutualité et de l'épargne.

PROJETS D'AVENIR

Jusqu'ici, l'Œuvre de Tourcoing n'avait cherché qu'à augmenter le nombre des jardins ; désormais, elle se propose d'étendre son action. Le Congrès du 30 juin est destiné à marquer la fin d'une première étape : on y étudiera surtout les moyens de développer l'Œuvre des Jardins Ouvriers. Il sera une sorte d'examen, de retour sur soi. Nous constaterons avec joie les résultats acquis, mais nous verrons aussi ce qui reste à faire — et la tâche est immense. — Aussi, dans une séance préliminaire, mettra-t-on à l'étude les œuvres annexes du J. O., et, en particulier, l'école ménagère et les habitations ouvrières. Le Comité espère pouvoir ouvrir bientôt, dans plusieurs sections, des cours d'enseignement ménager pour les femmes des jardiniers : on leur y donnera des leçons d'hygiène, des leçons de coupe, des recettes de cuisine.

Enfin, quatre maisons ouvrières seront bâties prochainement, vastes, bien aérées, élégantes ; et nous souhaitons à nos courageux ouvriers que, dès le mois d'août prochain, grâce à la caisse de prêt, ils en deviennent les heureux et légitimes propriétaires.

CONCLUSION

Ainsi lentement, mais sûrement, nous marchons vers le but. Du jardin nous passons à l'école ménagère, de l'école ménagère à l'habitation ouvrière ; et notre Œuvre, qui, au début, était une merveilleuse application de l'ingénieuse charité, finit par avoir une haute portée sociale. Grâce à elle s'opère une véritable transformation sociale : l'ouvrier, de prolétaire qu'il était, devient propriétaire.

Animée de l'esprit et de la charité du Christ, nous marcherons vers cet idéal. Nous tâcherons de réaliser notre devise, celle qui a inspiré le dévouement infatigable du fondateur de notre Œuvre, M. l'abbé Maresceaux, celle que le Christ lui-même nous a léguée : « Aimez-vous les uns les autres ». Notre amour s'adresse à tous et particulièrement à cette foule qui a besoin d'aide et de réconfort. A l'ouvrier nous avons dit, avec le poète :

Prends donc une bêche et viens pour planter
Ton jardin à toi, ton lopin de terre.
Allons ! lève-toi, sors de ta prison
Où ton cœur s'étiole, sans d'espérance.
Vois le grand ciel bleu sur ton horizon.
Et ton jardinet est un coin de la France.

Et, en terminant, nous espérons que dans nos temps d'individualisme et d'égoïsme, le jardin ouvrier, de plus en plus, enseignera à tous la loi de l'amour, qui est la loi du Christ, et que, ainsi, il y aura dans notre société plus de charité et plus de fraternité.

Il t'enseignera la loi de l'Amour
Te dira d'aimer plus que toi ton frère.
C'est fraternité ! Que Dieu fasse un jour
Luire son rayon sur ton coin de terre.

ÉCHOS

LA SAINT-JEAN A FROMELLES

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean à Fromelles, lundi prochain, 24 juin, des trains spéciaux seront mis en marche, le matin, au départ de Fromelles et de Don, aux heures suivantes :

De Fromelles vers Don : Fromelles, 6.40 ; Aubers, 6.44 ; Laventure, 6.49 ; Illies, 6.54 ; Marquillies, 6.59 ; Wicres, 7.02 ; Herlies, 7.05 ; Fournes, 7.09 ; Sainghin, 7.14 ; Don, 7.20.

De Don vers Fromelles : Don, 7.40 ; Sainghin, 7.46 ; Fournes, 7.51 ; Herlies, 7.56 ; Wicres, 7.58 ; Marquillies, 8.01 ; Illies, 8.06 ; Laventure, 8.11 ; Aubers, 8.16 ; Fromelles, 8.20.

Les trains facultatifs 311, 312, 401 et 402 prévus à l'horaire n'auront pas lieu ce jour-là.

KERMESSES
DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

23 juin. — Bondues, Ennetières-en-Weppes, Lambersart, Gondecourt, Loos, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Lille-Saint-Etienne.

30 juin. — Bauvin, Mons-en-Baroeul, Marquette, Illies, Lipsedes, Lomme, Moulins-Lille, Lesquin, Ostricourt.

REVUE D'ORGANISATION ET DE DEFENSE RELIGIEUSE

Nous avons sous les yeux le numéro du 15 juin de cette importante revue.

Nous y trouvons, en outre, des documents parlementaires législatifs et administratifs :

— Une étude de M. Augusta Rivet, avocat à Lyon, sur la procédure dans les actions en reprise, revendication, résolution et révocation résultant de l'application de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

— Une nouvelle de jugements (textes intégraux avec commentaires) rédigés par MM. Lechevin de Francisin et Rayer du Mayny) relatifs aux séminaires, donations avec charges, biens de fabriques, presbytères, quêtes à domicile, sonneries civiles et religieuses, etc.

— Des consultations très pratiques de MM. Léon Jouanne, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et Camille Bataille, avocat au barreau de Lille, sur la jouissance des presbytères, la question des chaises des églises, les droits du séquestre sur les biens des fabriques, etc.

Un tract gratuit

A l'occasion du 25e anniversaire de la mise en vigueur des funestes lois scolaires qui ont fait de nos écoles, des écoles sans-Dieu, le gouvernement se propose, le 30 juin, de rendre de grands honneurs à Jules Ferry, leur principal auteur.

Un tract de deux pages vient d'être imprimé pour montrer l'action néfaste de ces lois, et pour signaler aux parents le mal fait aux générations qui sont passées dans les écoles laïques, depuis leur application.

Ce tract est intitulé « L'ŒUVRE NÉFASTE ».

Désireux de le voir répandre dans toutes les familles, un catholique généreux nous en a commandé un tirage de 200.000 exemplaires, et il nous prie de les mettre gratuitement à la disposition de nos amis et des personnes d'œuvres du diocèse de Cambrai.

Eclairons les pères et mères de famille sur l'œuvre mauvaise de Jules Ferry !

Répandons dans tous les foyers « L'ŒUVRE NÉFASTE » !

Nota. — 1. Les commandes peuvent être adressées dès maintenant à nos bureaux, 16, rue d'Angleterre, Lille ; elles seront servies d'après leur ordre d'arrivée.

2. Ceux de nos amis qui ont un colis de « Croix », soit quotidien, soit hebdomadaire, recevront gratuitement les tracts demandés, en une ou plusieurs fois — dans leurs colis.

3. Les personnes qui ne reçoivent pas de colis, auront à supporter le coût d'un postal qui s'élève à :

0,60 de 1 à 3 kilos, en gare
0,80 de 3 à 5 kilos —
1,25 de 5 à 10 kilos —.

4. Un kilo contient environ 350 tracts.

Gazette du Nord

Le 29 juin, en l'église Saint-Sulpice, à PARIS, sera ordonné prêtre M. l'abbé Modeste Basquin, fils de M. et Mme Basquin-Delahaye, de LILLE, et petit-fils de M. Modeste Delahaye.

M. l'abbé Basquin célébrera sa messe solennelle de primitiae le dimanche 7 juillet, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille.

Dimanche dernier, ont été célébrées, en l'église de Notre-Dame de Consolation, à LILLE, les primitiae de M. l'abbé Raux, élève du Séminaire Académique.

M. l'abbé Desmons, curé de la paroisse, remplissait les fonctions de prêtre assistant ; MM. les abbés Cloart et Debeyer, vicaires, celles de diacre et de sous-diacre.

Dans le chœur avaient pris place M. le chanoine Rambure, pro-recteur ; MM. les chanoines Mourlon, Looten, Leclercq, professeurs à l'Université Catholique ; M. le chanoine Chabé, supérieur du Séminaire Académique ; MM. le abbés Delépine et Bernard.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine Rambure. Après un éloge discret du jeune prêtre, qui fit ses études au Collège Notre-Dame à Boulogne-sur-Mer, et à l'Université Catholique, où il prit ses grades de licence en droit, l'orateur, commentant ces paroles de l'Evangile du jour : « Duc in altum et laxate retia vestra in capturam : Avancez en pleine mer et jetez vos filets pour pêcher », a démontré d'une manière saisissante que le prêtre, était pêcheur d'âmes, soit en exerçant le ministère paroissial, soit en se dévouant à l'enseignement dans les écoles. Il fit ressortir principalement que le ministère du prêtre ne peut être fécond que sous l'inspiration de la grâce : « in verbo tuo laxabo retia : sur votre parole je jetterai encore de filet » ; il doit être animé par l'Esprit de Jésus, dirigé par son exemple, inspiré par son amour.

Pour relever la cérémonie, la maîtrise de la paroisse exécuta d'une manière parfaite une messe en musique de Planque.

Cette belle journée se termina par les vêpres solennelles et le salut en l'honneur du Sacré-Cœur. Comme le matin, une nombreuse assistance de fidèles remplissait l'église, qui avait revêtu sa belle parure des grands jours de fêtes.

Les pauvres de Vauban n'ont pas été oubliés ; au nom du nouveau prêtre, une large distribution de pain a été faite aux membres de la Sainte-Famille.

Nos meilleurs vœux et souhaits à l'élu du Seigneur !

« Ad multos annos » !

On annonce la mort :

A HEM, de M. Denis Pouchain, décédé, dans sa 67e année, lundi à 5 h. et demie du soir.

Le défunt, ancien industriel, avait fait partie du conseil municipal, sous l'administration de M. Louis Leclercq ; il était de plusieurs sociétés de la commune, c'était un homme bon et loyal, accessible à tous, et il était estimé de toute la population.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 h.

Lundi ont eu lieu, à MALLUIN, les funérailles de Mme Charles Delanghe, née Dumesnière, épouse du président de la Philharmonie. M. Delanghe, indisposé, ne put assister aux funérailles.

La messe fut célébrée par M. Deram, curé, assisté de MM. Coddeville et Courtois, vicaires. Le corps a été inhumé dans le caveau de la famille.

On remarquait dans l'assistance MM. Emile Barrois, conseiller général ; Odou-Loridan, maire ; Cornil, adjoint ; Pierre Defretin, ancien maire ; Paul Lemaître et Jules Demeestère, anciens conseillers municipaux ; de nombreux conseillers et la commission de la Philharmonie.

Lundi ont eu lieu, en l'église d'ANOR, les funérailles de M. le docteur Dupuis, décédé le 16 juin, à l'âge de 62 ans, administré des sacrements.

M. Dupuis était profondément estimé de la population d'Aner. Bon, serviable, il se dépensait sans compter au service des humbles, qui ne réclamaient jamais en vain ses soins dévoués.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Nous apprenons les fiançailles de M. Henri Wattinne, fils de M. et Mme Henri Wattinne-Dazin, avec Mlle Antoinette Dazin, fille de M. et Mme Clément Dazin-Eloy, de ROUBAIX.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que nous cherchons.

Chronique Electorale

CANTON D'AVESNES-SUD

M. Boise, instituteur en retraite, conseiller d'arrondissement sortant, pose de nouveau sa candidature blocards aux élections pour le renouvellement partiel du conseil d'arrondissement.

CANTON DE BAVAI

Le bruit court que M. Derkenne, maire de La Longueville, du conseiller général le 7 avril 1907, renoncerait, en raison de son état de santé, à poser sa candidature aux élections de juillet.

CANTON-NORD DE DOUAI

Le Congrès socialiste du canton-nord de Douai s'est réuni à Sin-le-Noble pour désigner les candidats de ce parti aux élections du Conseil d'arrondissement. MM. Escofier et Paul Faucaut ont été choisis comme candidats.

On se souvient que les radicaux avaient, de leur côté, dans une précédente réunion, choisi MM. D'Hespel et Foucaut, père de M. Paul Foucaut.

CANTON DE GRAVELINES

M. Valentin, radical, maire de Gravelines, a été désigné comme candidat au conseil général.

SCANDALE COLONIAL

Le « Réveil du Nord » étant revenu à la charge, le « Nouvelliste » de lundi soir lui réplique :

A propos de l'odyssée extraordinaire d'ailleurs, d'un ancien avocat au barreau de Lille, qui, après une condamnation pour escroquerie, avait trouvé moyen, sous la faux nom de Raques, de se refaire une sinuetten et une virginité dans l'administration coloniale de l'Indo-Chine, le « Réveil du Nord » avait essayé de mettre en cause les catholiques de notre ville.

Nous avons répondu à notre confrère que le Raques s'il s'était donné comme bon catholique dans sa jeunesse, était devenu un parfait socialiste antichrétien après son évolution ; et nous avons montré que, dans cette étrange administration, il suffisait, avec un peu de toupet, de faire parade de sentiments révolutionnaires et antireligieux pour arriver immédiatement aux plus hauts emplois et capter la confiance d'un gouverneur sans intelligence et sans tact.

Le « Réveil » ayant semblé mettre en doute nos renseignements, nous les complétons par la reproduction d'un extrait d'un spirituel article paru dans la « Tribune du Nord », que dirige notre confrère M. Lagrillière-Beauclerc. Ce dernier est, nul le sait, fort renseigné sur les choses et les hommes des colonies et ne passe pas précisément pour un clérical. Nous citons :

« Il y a quelques mois, mourait à Marseille un explorateur du nom de Raquez bien connu du monde colonial, non par ses explorations, mais par la place qu'il avait prise aux expositions d'Hanoï et de Marseille.

« M. Raquez occupait dans notre colonie indo-chinoise une large place qu'il s'était créée par une très remarquable intelligence, un large esprit d'initiative et une éloquence qu'il avait le faire apprécier par toutes les associations politiques du Tonkin et de la Cochinchine.

« Dépositions politiques très vivantes, l'explorateur lorsqu'il n'exploraît pas, laissait des conférences dans lesquelles il chantait les vertus de Gambetta et du complisie et décorait Pelletan un grand amiral.

« Cet ami des idées gouvernementales séduisit M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui confia à M. Raquez une mission dans le Haut Laos.

« Notre explorateur, pourvu d'un solide viatique en bonnes monnaie ayant cours le long des rives du Mékong et des arroyos de la région, partit pour Mueng-Sing où il arriva après une pénible navigation de 3 mois.

« Il en rapporta l'urne funéraire du défunt roi de Luang-Prabang, ce qui épata tellement Beau que ce dernier s'attacha d'une façon permanente cet explorateur débrouillard, qui savait si bien estamper les Lautiens au profit du musée d'Hanoï.

« Raquez grandit davantage encore dans l'esprit du vice-roi de la contrée, en créant à Hanoï un cercle républicain radical-socialiste, dont il prit la présidence.

« Affairiste politique de plus en plus à gauche, il arriva même à transformer sa nasociation en cercle purement socialiste, et les fonctionnaires de la bas qui l'entendirent, se souviennent encore des chaleureux discours qu'il prononça en l'honneur de Jaurès et du prolétariat.

« Les bourgeois capitalistes de la colonie en entendirent de dures, sans parler des missionnaires qu'il vous accusait de la belle façon.

« Quand s'organisa l'exposition d'Hanoï, Raquez fut nommé commissaire et, à ce moment, M. Beau, enchanté de son collaborateur, voulut le proposer pour la Légion d'honneur.

« Jamais, répondit Raquez, avec un geste de récompense. Je sers mon pays sans attendre de récompense. Conservez pour d'autres ce ruban qui ne convient pas à l'âme du citoyen indépendant et désintéressé que je suis.

« M. Beau faillit en tomber de son haut sur sa base de sustentation.

« Quel homme ! quel noble cœur ! disait partout le gouverneur général.

« Et Raquez apprit le lendemain qu'on élevait son allocution à dix mille francs par an pour lui permettre de continuer ses belles études sur l'ethnographie du Laos.

« Notre homme s'apprêtait à tendre une loge maçonnique là-bas, lorsqu'on le supplia d'accepter le poste de commissaire à l'Exposition de Marseille de 1906.

« Homme de devoir, il s'inclina devant le désir du gouverneur général, qui prélevait sur le budget la somme nécessaire pour permettre à son distingué représentant de faire bonne figure sur la Cannebière.

« Tout allait pour le mieux et notre homme rêvait peut-être de se faire nommer roi d'Araucanie ou d'un pays très lointain, lorsque la variola noire le prit et l'emporta en quelques heures.

« Le monde colonial fut vivement ému de ce décès. Raquez eut au cimetière des discours de personnalités considérables.

« Le ministère des Colonies fut, pour la circonstance, représenté par M. Poussinet, actuel directeur au ministère, chef du service colonial à Marseille.

« Le préfet verse un pleur, le président du tribunal en verse deux et quand le terrement fut terminé, le sympathique président de la presse coloniale de France, Paul Vivien, ouvrit une souscription pour élever un monument au cimetière, au digne explorateur trop tôt ravi à la science et à la colonisation.

« Le souscription avait déjà atteint 1.800 fr. lorsqu'un télégramme parvint à Vivien.

« — Arrêtez souscription, vous attendons à Marseille.

« On a trop d'argent, pensa Vivien en prenant le rapide.

« Ce n'était pas précisément la raison pour laquelle on l'invitait à fermer le robinet. Il apprit la vérité à Marseille.

« Le grand explorateur Raquez ne s'appelait pas du tout Raquez ».

Propagandiste socialiste, adversaire des missionnaires, instigateur d'une loge maçonnique que la mort seule l'a empêché de fonder, Raquez, dont tout le monde connaît le cœur à Lille, appartenait donc bien au parti radical-socialiste auquel il s'était rallié. Nous lui laissons cette conquête ; car si les sentiments religieux du triste héros de cette histoire étaient hypocrites, ses opinions seconde manière correspondaient tout à fait à sa mentalité.

Au sujet, on nous permettra un souvenir personnel. Le futur fonctionnaire colonial, à temps où il était à Lille, avait entrepris de démolir le comité républicain libéral qui avait quelque méfiance à son égard et qui, à cette époque, s'réunissait dans les bureaux de la « Dépêche », rue du Curé-Saint-Etienne. Il avait, avec l'appui de quelques braves gens fort dignes, mais ignorants des choses de la politique, imaginé une organisation nouvelle qui devait se substituer à l'ancienne, usée jusqu'à la corde, à l'en croire. Il dirigea une démarche de bonnets à poil qui vint trouver les délégués du comité libéral pour les sommer de disparaître, et, fièrement, l'avocat prit la parole pour jeter cette phrase épique : « A des situations nouvelles, il faut des hommes nouveaux ».

Les hommes nouveaux, étaient naturellement lui et ses amis. Le comité libéral, fréquenté avec l'administration de la « Dépêche », eut le mauvais goût de ne pas vouloir mourir et voilà comment les destinées des peuples peuvent être changées.

LES GRÈVES

A CAUDRY

Fin de la grève des mécaniciens-chemin-de-fer. — Dans une entrevue qui s'est tenue vendredi, à sept heures et demie du soir, à la mairie, entre patrons et ouvriers, les ouvriers ont obtenu une augmentation de salaire de 0,05 l'heure, au lieu de 0,10 qu'ils demandaient.

Samedi matin, le travail a repris dans tous les chantiers.

A ROUBAIX

Au tissage de MM. Henri Tiernynck et fils. — Nous avons dit que M. François Roussel, président de la Chambre de Commerce, avait offert ses bons offices aux grévistes du tissage de MM. Henri Tiernynck et fils, pour étudier avec le moyen d'aboutir à une solution du conflit, qui, on le sait, dure depuis plus de quatre mois.

Une entrevue eut donc lieu entre les délégués des grévistes et M. François Roussel.

Lundi matin, à neuf heures et demie, les délégués sont venus rendre compte de cette entrevue à leurs camarades, réunis à la Coopérative « La Prix ».

Les grévistes n'ont pas trouvé dans les explications fournies une base suffisante pour la reprise du travail, et la continuation de la grève a été décidée.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE
DE SOLRE-LE-CHATEAU

Une légende à détruire au plus tôt, c'est celle qui nous représente l'arrondissement d'Avesnes comme un pays sans foi, sans piété, sans vie catholique, glacé dans l'indifférence religieuse et uniquement préoccupé du bien-être matériel.

Il a pu en être ainsi autrefois, peut-être.

Il n'en est plus ainsi maintenant.

Sous les coups de la persécution les âmes endormies se sont réveillées, l'antique foi qui avait couvert de monastères cette verdoyante contrée, s'est ranimée, dans les cœurs, s'est rallumée aux ardeurs toujours brûlantes de la Sainte Eucharistie, et de toutes parts on voit se lever des phalanges de vrais chrétiens qu'on ne soupçonnait ni si nombreux, ni si enthousiastes.

Fourmies avait donné il y quelques année l'assurance de cette résurrection dans une première réunion des œuvres catholiques autour du Très Saint Sacrement. Maubeuge l'année suivante avait accentué le mouvement de retour, le Congrès eucharistique de dimanche dernier à Solre-le-Château nous a montré les immenses progrès que la rénovation de l'esprit chrétien a faits dans tout le pays.

Près de deux mille personnes prirent part à ce Congrès, parmi lesquelles plus de douze cents hommes venus de tous les points de l'arrondissement.

Monseigneur Delamaire, en tournée de confirmation dans l'Avesnois, a bien voulu présider ces fêtes et nous savons combien le cœur du Vénéré pasteur a été réjoui et consolé par la grandiose manifestation de cette foi qui renaît, ardente et généreuse, dans le pays qui nous a jadis donné tant de saints.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS

La grand séjournée du Congrès fut préparée par l'exercice de l'Heure Sainte prêchée par l'apostolique parole de M. l'abbé Lemérand.

Samedi, de huit heures à neuf heures du soir, l'église fut remplie par une foule de paroissiens qui priaient, chantaient ou méditaient les gloires, les bienfaits de la Sainte Eucharistie et nos devoirs envers le Dieu caché de nos tabernacles.

Le lendemain, à la messe de sept heures, dite par Monseigneur l'Archevêque, plus de 300 personnes s'approchaient de la Sainte Table.

LA MESSE

A neuf heures et demie, la grand'messe fut chantée par M. le chanoine Colpin, Monseigneur assistait au trône.

Après l'Evangile, M. le vicaire-général Margerin monta en chaire et dans un éloquent discours montra la Grandeur et le Bonheur que donne à l'homme la Sainte Eucharistie, mystère de notre Foi, force de notre âme, ferment d'union, de fraternité dans l'Eglise entre les classes de la société.

A la demande de Monseigneur l'Archevêque, toute la foule qui assistait à la messe chanta le « Credo ». Et l'on s'étonna dans cette foule de voir que chacun savait le chanter, presque par cœur, ce vieux « Credo » de notre Foi : c'est une leçon qui ne sera pas oubliée.

A l'issue de la messe eut lieu la réunion des Dames, dans la *Salle de la Mairie* louée par la Municipalité de Solre-le-Château.

— Pourquoi pas ? et très volontiers. — Telle fut la réponse faite aux organisateurs du Congrès par la Municipalité de Solre-le-Château, pas cléricale pourtant mais assez intelligente pour donner à d'autres municipalités cette leçon de vrai libéralisme.

Cinq à six cents personnes assistaient à cette première séance qui dura plus d'une heure et demie.

Quatre rapports furent présentés : le premier par Mme Louis Magy, sur les Œuvres eucharistiques à Solre-le-Château ; le second par Mme Henri Thieulleux, sur l'assistance à la Sainte Messe le dimanche et pendant la semaine ; le troisième par Mme Declémy, sur la Communion fréquente, et le quatrième par Mlle Claire Delcambre, sur l'Œuvre des catéchistes volontaires, si particulièrement recommandée par le Souverain Pontife au dévouement et au zèle des dames et des jeunes filles.

Monseigneur résuma les leçons de cette séance en montrant que la Foi en la Présence réelle et en l'Amour de N. S. Jésus-Christ est la base de toute vie chrétienne, l'excitant et le soutien de toute action vraiment catholique et sociale.

Il termina son allocution en exprimant le vœu qu'une section de Dames soit créée au plus tôt dans toutes les Confréries du T. S. Sacrement et que cette section se mette vaillamment à la tête de toutes les Œuvres de Foi et de Prière à instituer dans les paroisses.

LA SÉANCE DES HOMMES

A trois heures de l'après-midi, quand s'ouvre la deuxième séance du Congrès, mille à douze cents hommes se pressent dans la vaste salle des fêtes de la Mairie. Curés et fidèles de toutes les paroisses, hommes et jeunes gens, serrés coude à coude, fiers de se voir si nombreux, tendent leurs regards vers le théâtre où prennent place autour de Monseigneur l'Archevêque, M. le vicaire-général Margerin, M. le chanoine Colpin, MM. les Doyens d'Avesnes et de Maubeuge, MM. les Supérieurs des Collèges de Valenciennes et de Fourmies, un grand nombre de prêtres et les principaux membres des Comités catholiques de la région.

Après la prière, M. le Doyen de Solre-le-Château adresse à la nombreuse assistance ses souhaits de bienvenue, puis on entend successivement : le rapport de M. le Doyen de Maubeuge sur le dernier Congrès eucharistique de l'arrondissement qui eut lieu le 15 octobre 1905 ; une très intéressante monographie de M. le Curé de Cousolre, sur une très ancienne confrérie du T. S. Sacrement dont les origines se perdent dans la nuit des temps, qui fut restaurée en 1710, renouvelé en 1846 et qui se maintient encore avec ses statuts statuts à Cousolre pour le plus grand bien de la Piété envers la Sainte Eucharistie.

M. Locat, industriel à Cousolre, parle ensuite avec un remarquable esprit de Foi des Confréries existant dans le canton de Solre-le-Château, à Cousolre, à Hestrud, à Bousignies, à Dimont... et émet le vœu acclamé avec enthousiasme de voir les autres paroisses ressusciter au plus tôt leurs anciennes confréries.

La Jeunesse catholique de Fourmies qui a été à la peine en donnant il y a quelques années, le premier branle au mouvement catholique de la région, méritait d'être à l'honneur dans cette ultime affectation.

Le rapport de son président témoigne ce qu'elle avait fait et ce qu'elle faisait pour l'honneur du T. S. Sacrement centre de toutes ses œuvres, âme et moteur puissant de toute vie et action.

Il fallait parler ensuite des Comités paroissiaux, dont la bonne volonté et les efforts, de bien nombreux présents, appelaient les bénédictions à l'église pour les Vêpres et la Procession : il fallait en parler.

M. le Doyen de Solre-le-Château se contente de soumettre à l'assistance le vœu suivant :

« Considérant l'importance capitale du repos et de la Sanctification du dimanche, au triple point de vue, religieux, moral et social, le Congrès eucharistique de Solre-le-Château émet le vœu :

Que tous les Comités paroissiaux de l'arrondissement mette ni cette question à l'ordre du jour de leurs travaux, et provoquent l'affiliation de leurs paroisses respectives, à la Ligue Populaire pour le repos et la Sanctification du dimanche (35, rue de Grenelle, Paris) ».

Monseigneur se leva et dans une éloquente allocution qui souleva à chaque phrase d'enthousiastes applaudissements, adressa aux catholiques d'Avesnes un ardent appel à l'union de tous les cœurs, de toutes les bonnes volontés pour la défense de la Foi contre l'indifférence religieuse, et de la liberté religieuse contre les insupportables empiètements de nos persécuteurs sectaires. La France nativement catholique ne peut pas devenir un pays sans Foi, sans Religion et sans Dieu. Rite à la Sainte Eucharistie pour la prospérité de l'Hospitalité, les révélations du Sacré-Cœur pour la rappeler à des destinées éclatantes, il appartient aux catholiques de ne laisser rien perdre de cet héritage sacré qui a fait sa gloire et qui restera son salut. Il faut que dans toutes les paroisses un premier pas soit fait dans cette voie par l'institution des confréries du T. S. Sacrement.

A MM. les Curés et à leurs bons catholiques d'exécuter ce vœu le plus tôt possible.

LA PROCESSION

La séance était finie : l'assistance se rendit à l'église pour assister aux Vêpres et prendre part à la procession.

Et ce fut un magnifique spectacle, jusqu'alors inconnu dans le région, de voir douze cents hommes du pays d'Avesnes, groupés sous leurs bannières, heureux et fiers de faire cortège au T. S. Sacrement, en chantant le *Lauda Sion Salvatorem* des grandes manifestations de Lourdes.

Après la bénédiction, Monseigneur félicita la paroisse de Solre-le-Château du concours empressé qu'elle avait apporté au Congrès et du grand exemple de piété qu'elle avait donné à tout le pays.

Puis bientôt par le chemin de fer et par toutes les routes qui rayonnent autour de la coquette petite ville les congressistes s'en retournèrent emportant dans leurs villages le souvenir ému de cette belle et grande journée.

A. STEPHANE.

LILLE

UNE MERCIÈRE
assassinée en plein jour
RUE MANUEL

Un assassinat a été commis avec la plus grande audace à Lille, dans le quartier de Wazemmes, y occasionnant une très profonde émotion.

LA MAISON DU CRIME

Au numéro 25 de la rue Manuel se trouve une petite maison à deux étages, occupée par les époux Pelette et leurs deux enfants, Georges et Maurice, 16 et 12 ans, et une domestique, Catherine Ramon, 19 ans, originaire d'Aunay-sous-Lens.

La servante est au service des époux Pelette depuis environ deux ans.

M. Pelette est homme d'affaires ; sa femme gère un petit magasin de mercerie.

AU SECOURS !

Il était environ quatre heures et demie de l'après-midi, quand M. Brillon, habitant au n° 27, rue Manuel, entendit des cris d'appel.

Il se rendit dans la rue et se dirigea vers le magasin de mercerie, d'où provenaient les cris.

La porte du magasin était ouverte ; aucun désordre n'était apparent ; mais des gémissements s'entendaient.

M. Brillon pénétra alors dans la cuisine. Un affreux spectacle l'y attendait : Mme Pelette était étendue sur le sol, nageant dans une mare de sang ; une horrible blessure s'apercevait au côté gauche de la tête.

La pauvre femme était évanouie.

M. Brillon courut chez le docteur Tavernier, qui habite non loin. Le médecin arriva aussitôt et fit le premier pansement.

Mme Pelette portait des blessures